

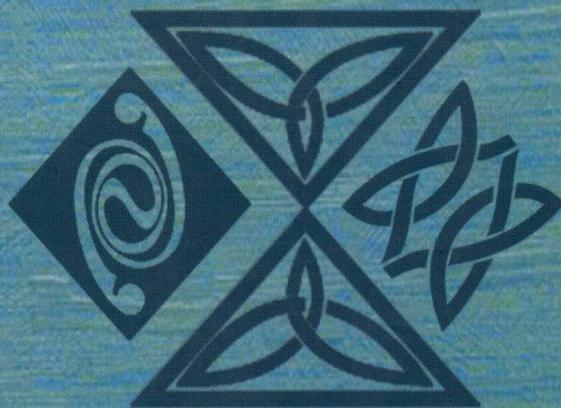


普通高等教育“十一五”国家级规划教材

COURS ÉLÉMENTAIRE DE
LINGUISTIQUE FRANÇAISE

法语语言学教程

王秀丽 著



外语教学与研究出版社



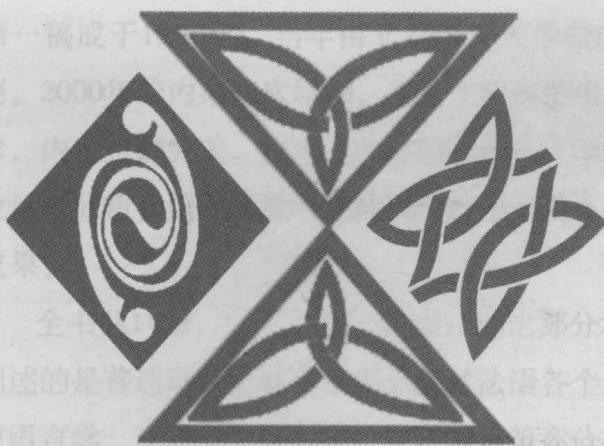
普通高等教育“十一五”国家级规划教材

国家出版集团(CIP)目

COURS ÉLÉMENTAIRE DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE

法语语言学教程

王秀丽 著



外语教学与研究出版社

北京

图书在版编目(CIP)数据

法语语言学教程 / 王秀丽著. — 北京: 外语教学与研究出版社, 2006. 11
ISBN 7-5600-6166-4

I. 法… II. 王… III. 法语—高等学校—教材 IV. H32

中国版本图书馆 CIP 数据核字 (2006) 第 133223 号

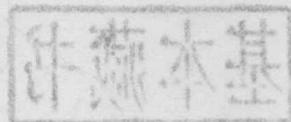
出版人: 李朋义
责任编辑: 李 莉
封面设计: 袁 璐
出版发行: 外语教学与研究出版社
社 址: 北京市西三环北路 19 号 (100089)
网 址: <http://www.fltrp.com>
印 刷: 北京市鑫霸印务有限公司
开 本: 787×1092 1/16
印 张: 21.75
版 次: 2006 年 11 月第 1 版 2006 年 11 月第 1 次印刷
书 号: ISBN 7-5600-6166-4
定 价: 31.90 元

* * *

如有印刷、装订质量问题出版社负责调换

制售盗版必究 举报查实奖励

版权保护办公室举报电话: (010)88817519



1084210

前言

在语言学史中，法国语言学家占有重要的地位。法国的语言学思想直接促生了很多语言学流派，丰富了对法语和其他语言的分析，推动了语言科学向前发展。我们耳熟能详的有房德里耶斯、梅耶、巴依、本文尼斯特、居约里、杜柯等。

法语语言学恰好又是法语教学大纲规定的内容。按照全国高等学校外语专业教学指导委员会法语组制订的《高等学校法语专业高年级法语教学大纲（试行）》的要求，在学生已经掌握听、说、读、写、译等能力的基础之上，为进一步加强法语专业学生对语言的修养，应开设法语语言学基础课程，使学生掌握语言学的基本概念和理论。但是目前国内尚无此类著作可以使用或参考，现行的国外教材又难以引进，且综合性不强，过于专业化，缺少练习和选读。所以作者根据教学大纲的要求和教学的实际编写了《法语语言学教程》。本书的第一稿成于1996年，当年由北京语言大学校内印刷成册，并开始使用。2000年校内第二次印刷。在近十年的使用过程中，几经修改和完善，内容日臻完美。作者在攻读巴黎第三大学语言科学博士期间，专攻话语分析，因此本教材在修改过程中也融入了作者最近几年的研究成果。

全书共14章，由两个重心组成：理论部分和实践部分。理论部分阐述的是普通语言学的基本概念和对法语各个层面的分析，内容有历史语言学、语音学、词汇学、句法学、篇章分析、语义学、语用学、认知语言学、文体学、语言学与翻译、心理语言学、比较语言学、社会语言学等。从小到大，分析了不同的语言单位，包括音素、语素、义素、词、短语、句子、语段和语篇。实践部分为章节后的练习或语言学经典著作的选读，为理论部分的补充，可以选择使用。语言学经典著作的选读，也可以帮助学生更深入地了解某个专题；但因个别选读作品涉及版权问题，未能收入本书，只列出了参考文献的名字，如有需要，可与作者联系（fayu@blcu.edu.cn）。

编写本书的初衷是为法语专业本科高年级和研究生的“语言学”

必修课课程提供一本专业法语教材，旨在系统地、全面地巩固他们的法语基础知识和提高法语本体方面的专业知识和认识。实践证明，本教材一方面可以为本科高年级学生继续攻读硕士研究生做好充分的知识储备，另一方面也有助于本科毕业生和研究生撰写论文，帮助他们找到分析法语语言的入口，并提供理论支持，从而使学生毕业后成为具有扎实的专业语言基础的外语人才。

由于作者水平有限，书中疏漏和谬误在所难免，恳请法语同仁和广大读者不吝赐教。

王秀丽

2006年10月于北京

AVANT-PROPOS

Dans l'histoire des idées linguistiques figurent de grands pionniers français. Il n'est pas exagéré de dire que les travaux français en matière de linguistique ont beaucoup contribué à la naissance de la discipline et contribuent encore aujourd'hui à son développement.

C'est la raison pour laquelle je nourrissais depuis fort longtemps l'intention de rédiger une méthode de linguistique française pour les professeurs et les étudiants francophones, et ce d'autant plus que sa prise en compte fait partie intégrante du programme national d'enseignement supérieur du français. Ce qui motive également ce projet est qu'il s'inscrit dans le cadre de mon travail, étant donné que les étudiants font preuve d'un manque de connaissance en la matière et manifestent en même temps un vif intérêt pour cette discipline.

Il s'ensuit que le présent livre a pour objectif de permettre aux étudiants de licence, maîtrise ou master d'approfondir et de systématiser leur connaissance du français, d'une part, et d'acquérir une méthode appropriée permettant différentes approches du français d'autre part. A l'issue de leur formation, les étudiants seront ainsi mieux armés pour traiter un phénomène linguistique, ou encore pour rédiger un mémoire sur la linguistique.

Dans le souci constant de ces objectifs, j'ai regroupé les travaux autour des deux axes suivants :

- Le premier axe regroupe les notions élémentaires relatives aux différentes approches du langage. Ces notions constituent les clés permettant de se faire comprendre dans le domaine. En réponse à la curiosité des étudiants, j'ai apporté une attention particulière aux recherches les plus récentes en matière linguistique. A cette double facette, se sont ajoutées mes propres idées linguistiques issues de ma formation doctorale. C'est ainsi qu'il m'a été possible d'examiner le français sous différents angles : de la plus petite unité (phonème) jusqu'à la plus grande unité (discours), en passant par le lexème et la syntaxe.
- Le deuxième axe est centré sur quelques œuvres linguistiques et sur des exercices appliqués. Pour mieux comprendre les notions et les analyses précédemment traitées, il m'a semblé légitime de mettre à la disposition des étudiants des lectures des extraits d'ouvrages incontournables et des exercices pratiques. Les exemples de ce livre représentent des données objectives et illustratives pour caractériser chaque phénomène et pour démontrer que la linguistique n'est pas la science abstraite que l'on

imagine.

S'agissant de l'usage qui peut être fait de cette méthode, il est conseillé au professeur de l'utiliser sous forme de cours magistraux ou de séminaires. En général, l'enseignement se déroule sur une année scolaire.

Je souhaite vivement que les étudiants prennent autant de plaisir à la lecture de cette méthode que j'en ai eu à l'écrire. Face à l'ampleur du domaine linguistique, je n'ai pu en étudier que quelques aspects. Ce travail, comme toute chose, a ses défauts et ses limites. N'hésitez pas à me faire part de vos commentaires, ce sera l'occasion d'un échange de points de vue que j'espère fructueux.

Pour clore cette préface, je voudrais adresser mes remerciements à Wang Min, qui s'est occupée de la mise en page de ce travail et à mon amie française, Leslie Robert, qui a eu la gentillesse de le corriger sur le plan de l'expression.

Wang Xiuli

Beijing, octobre 2006

TABLE DES MATIÈRES

Introduction – Les notions basiques de la linguistique

0.1. La linguistique	1
0.2. Le langage et la langue	1
0.3. Deux conceptions de la linguistique	2
0.4. Une brève histoire de la linguistique	2
0.5. La linguistique en France	4
0.6. Le structuralisme et le fonctionnalisme	4
0.7. Les préoccupations centrales de la linguistique moderne	5
0.8. La grammaire et la linguistique	5
0.9. La sémiologie et la linguistique	6
Lecture conseillée	9
Exercices	13

Chapitre 1 – La linguistique générale

1.0. Ferdinand de Saussure et son <i>Cours de linguistique générale</i>	14
1.1. Le signe linguistique	14
1.2. Le signe, le signifié et le signifiant	15
1.3. L'arbitralité du signe	15
1.4. L'immutabilité et la mutabilité du signe linguistique	16
1.5. Le schéma de la communication linguistique	16
1.6. La différence, l'opposition et le système	17
1.7. Le paradigme et le syntagme	18
1.8. La synchronie et la diachronie	19
1.9. Le langage, la langue, la parole et le discours	20
1.10. Le rôle de la langue vis-à-vis de la pensée	21
Lecture conseillée	23
Exercices	33

Chapitre 2 – Approche historique

2.0. La linguistique historique (grammaire comparée)	36
2.1. Les langues du monde	36
2.2. Les universaux du langage	38
2.3. La typologie	39
2.4. Les familles de langues	39
Exercices	46

Chapitre 3 – Approche phonétique

3.0. La phonétique	49
3.1. La phonétique articulatoire	49
3.2. Les caractéristiques des voyelles et des consonnes du français	50
3.3. La phonétique acoustique	52
3.4. La phonologie	52
3.5. Le phonème	52
3.6. La phonématique	53
3.7. La prosodie	53
3.8. Les particularités phonétiques du français	54
Exercices	57

Chapitre 4 – Approche lexicale

4.0. Le lexique, le vocabulaire, la lexicologie, le vocable, le lexème et le mot	59
4.1. La lexicologie française	59
4.2. L'emprunt	60
4.3. Le néologisme	60
4.4. Le français	61
4.5. Le calque	61
4.6. La formation de mots nouveaux	62
4.7. Les expressions figées en français	64
4.8. La famille de mots	64
4.9. La fréquence des mots français	65
4.10. La synonymie	65
4.11. L'antonymie	66
4.12. La polysémie	67
4.13. La monosémie	68
4.14. L'homonymie	68
4.15. L'hyponymie et l'hyperonymie	69
4.16. Le méronyme et l'hoponyme	69
4.17. Le sens de base et le sens de contexte	70
4.18. Le sens propre et le sens figuré	71
4.19. La lexicographie	71
4.20. La typologie des dictionnaires	72
4.21. La définition du mot	72
Exercices	74

Chapitre 5 – Approche syntaxique

5.0. La syntaxe traditionnelle	85
5.1. La grammaire de Port-Royal	85

5.2. La syntaxe de Lucien Tesnière	86
5.3. La syntaxe de Gustave Guillaume	90
5.4. La syntaxe d'André Martinet	92
5.5. La syntaxe de Bernard Combette	92
5.6. La syntaxe transformationnelle et générative de Noam Chomsky	94
5.7. Les caractéristiques et variations syntaxiques du français	100
Lecture conseillée	106
Exercices	107

Chapitre 6 – Approche discursive

6.0. L'analyse du discours	112
6.1. Les particularités du discours	112
6.2. La cohérence et la cohésion	113
6.3. Les stratégies de cohérence	117
6.4. Les stratégies de cohésion	117
6.5. La structure informationnelle	118
6.6. Les expressions référentielles de la chaîne de référence	120
6.7. Les expressions introductrices du cadre de discours	123
6.8. L'apparition de l'analyse interactionnelle	127
6.8.1. Les différents ingrédients et types d'interaction	127
6.8.2. Les règles conversationnelles	127
6.8.3. Les règles de l'organisation structurale	128
6.8.4. Les règles de la relation interpersonnelle	129
6.9. La compétence textuelle chez l'apprenant	130
Lecture conseillée	132
Exercices	147

Chapitre 7 – Approche sémantique

7.0. La sémantique	152
7.1. Le sens et la signification	152
7.2. La microsémantique – sémantique lexicale	153
7.2.1. La connotation et la dénotation	153
7.2.2. Le triangle sémantique	154
7.2.3. Le sème et le sémème	155
7.2.4. L'analyse sémique (componentielle)	155
7.2.5. Les champs sémantiques	156
7.2.6. Le changement de sens	157
7.2.7. Les caractéristiques de la sémantique lexicale française	160
7.3. La mésosémantique – sémantique de la phrase	160
7.4. La macrosémantique – sémantique textuelle	161

Lecture conseillée	165
Exercices	166
Chapitre 8 – Approche pragmatique	
8.0. La pragmatique et son objet d'étude	174
8.1. Le sens implicite et le sous-entendu	175
8.2. L'ancrage de l'énoncé dans la situation – index du discours	176
8.3. Les actes du langage	177
8.4. La présupposition	178
8.5. La polyphonie	180
8.6. Les principes de politesse	180
8.7. La pertinence	186
Exercices	187
Chapitre 9 – Approche cognitive	
9.0. L'approche cognitive	196
9.1. « L'hypothèse de Sapir-Whorf »	196
9.2. La théorie du prototype	197
9.3. La représentation de R. Jackendoff	198
9.4. La modularité de l'esprit	199
9.5. Les espaces mentaux	200
9.6. La grammaire cognitive de R. Langacker	203
9.7. La métaphore de G. Lakoff	203
9.8. La cognition de la structure existentielle	204
Lecture conseillée	207
Chapitre 10 – Approche stylistique de la langue	
10.0. La langue et le style	208
10.1. La stylistique et la rhétorique	209
10.2. Les niveaux de langue	209
10.3. Les moyens syntaxiques de varier le style	212
10.4. Les moyens lexicaux de varier le style	213
10.5. Les moyens phoniques de varier le style	214
10.6. Les figures de rhétorique	214
10.7. Le style publicitaire	218
Lecture conseillée	219
Exercices	224
Chapitre 11 – Approche linguistique de la traduction	
11.0. Les domaines de la linguistique appliquée	233

11.1. L'aperçu général	233
11.2. La définition de la traduction et sa classification	233
11.3. Les démarches de la traduction	234
11.4. Les techniques de la traduction	235
11.5. La linguistique et la traduction	236
11.6. La sémantique et la traduction	237
11.7. <i>Les Problèmes théoriques de la traduction</i> de Georges Mounin	237
11.8. Les apports de la linguistique à la pratique de la traduction	238
Exercices	239

Chapitre 12 – Approche psycholinguistique

12.0. L'apparition et la définition de la psycholinguistique	243
12.1. L'acquisition du langage chez l'enfant	244
12.2. L'apprentissage de la seconde langue étrangère	245
12.3. Comparaison entre l'acquisition et l'apprentissage	245
12.4. Les fautes dans l'apprentissage	246
12.5. La mémoire dans la communication	246
12.6. Les troubles du langage	248

Chapitre 13 – Approche comparative des langues

13.0. La base de toute comparaison linguistique	249
13.1. La forme et le contenu de la comparaison	249
13.2. Une comparaison syntaxique entre le français et le chinois	250
13.2.1. Les énoncés existentiels (Eex)	251
13.2.2. Les différences concernant le SP1	254
13.2.3. Les différences concernant le SV1	263
13.2.4. Les différences concernant le SN1	266
13.2.5. Petite conclusion	269
Exercices	271

Chapitre 14 – Approche sociolinguistique

14.0. La sociolinguistique et son objet d'étude	272
14.1. Les dialectes de France	273
14.2. Le jargon et l'argot	274
14.3. Le tabou et l'euphémisme	275
14.4. Le système des appellatifs en français	275
14.5. Le bilinguisme	276
14.6. Les créoles et les pidgins	277
14.7. Le français et ses variations	278
14.8. Le français en Belgique	281

14.9. Le français en Afrique	284
Exercices	289
Bibliographie en français	290
Bibliographie en chinois	294
Corrigés des exercices	295
Chapitre 12 – Approche psycholinguistique	
12.0. L'apparition et la définition de la psycholinguistique	297
12.1. L'acquisition du langage chez l'enfant	298
12.2. L'apprentissage de la seconde langue française	299
12.3. Comparaison entre l'acquisition et l'apprentissage	300
12.4. Les fautes dans l'apprentissage	301
12.5. La mémoire dans la communication	302
12.6. Les troubles du langage	303
12.7. La représentation de R. Jackendoff	304
Chapitre 13 – Approche comparative des langues	
13.0. La base de toute comparaison linguistique	305
13.1. La forme et le contenu de la comparaison	306
13.2. La comparaison syntaxique entre le français et le chinois	307
13.3.1. Les énoncés existentiels (Ex)	308
13.3.2. Les différences concernant le SPI	309
13.3.3. Les différences concernant le SVI	310
13.3.4. Les différences concernant le SNI	311
13.4. Petite conclusion	312
Exercices	
	313
Chapitre 14 – Approche sociolinguistique	
14.0. La sociolinguistique et son objet d'étude	314
14.1. Les dialectes de France	315
14.2. Le jargon et l'argot	316
14.3. Le tabou et l'euphémisme	317
14.4. Les systèmes des spécialités en français	318
14.5. Le bilinguisme	319
14.6. Les créoles et les pidgins	320
14.7. Le français et ses variations	321
14.8. Le français en Belgique	322

INTRODUCTION

Les notions basiques de la linguistique

0.1. La linguistique

En France, la linguistique est considérée comme une science. Dans certaines universités, on nomme le département de linguistique *Unité de sciences du langage*. C'est une science qui vise le langage humain. On peut reformuler cette définition d'une autre façon : c'est une science qui vise à étudier scientifiquement le langage humain. La première étape de cette science est infailliblement une description de tous les composants linguistiques et leur mode de fonctionnement. Sous cet angle, la linguistique se décompose en plusieurs branches à la fois indépendantes et interactionnelles : phonétique, phonologie, lexicologie, lexicographie, morphologie, syntaxe, sémantique, analyse du discours, pragmatique, psycholinguistique, sociolinguistique et anthropolinguistique, etc. La matière ainsi décomposée, on peut envisager successivement les différentes facettes et les différentes unités linguistiques des diverses langues, des plus petites aux plus grandes : phonème, morphème, mot, phrase, segment et discours.

0.2. Le langage et la langue

Le langage est la faculté qu'ont les hommes de parler. Pour arriver à cet objectif abstrait, il faut partir des faits concrets de la langue. En d'autres termes, il faut puiser le savoir sur le langage dans la connaissance des langues ou de la langue.

S'agissant de la langue, elle a diverses définitions. Nous souhaitons adopter la plus moderne – c'est un outil qui véhicule des informations, et rejeter les définitions plus anciennes – la langue est l'expression de la pensée, la langue est un instrument de communication.

Cette définition recouvre deux aspects de la chose : la langue est autonome ; la langue est informative. Du point de vue linguistique, la langue est un système de signes vocaux spécifiques aux membres d'une même communauté. Elle a pour fonction de représenter le monde.

Il en découle que l'objet d'étude de la linguistique est la langue, composante sociale du langage, qui s'impose à l'individu et qui s'oppose à la parole, manifestation volontaire et individuelle d'une langue. De cette façon, on peut dire que la linguistique a un double objet : elle est d'une part la science du langage et d'autre part la science des langues, qui étudie des systèmes de signes particuliers. Le langage, faculté humaine, caractéristique universelle et immuable de l'homme, est autre chose que les langues, toujours particulières et variables, en lesquelles il se réalise.

Pour comprendre le langage, un linguiste doit examiner des langues dans un premier temps. La linguistique est avant tout la théorie des langues. Et l'extrême diversité des langues conduit les linguistes à un point commun bien admis : les approches de différentes langues mettent toujours en question le langage, car les règles et les natures révélées relèvent plutôt de ce dernier.

0.3. Deux conceptions de la linguistique

Il coexiste en effet deux manières de faire de la linguistique :

— On prend la linguistique pour une description des langues. Cette idée est basée sur l'hypothèse suivante : toute langue est un système de signes. Par description, on entend l'observation objective ou le travail empirique du comportement linguistique des locuteurs. Elle décrit tout ce qui caractérise la langue, car l'étude de l'état d'une langue peut avoir une valeur explicative sur cette langue elle-même. La méthode consiste en une série d'opérations fondamentales :

- rassembler le corpus homogène, ou le matériau de l'analyse ;
- segmenter le corpus en unités ;
- classer les unités ;
- établir les lois combinatoires de ces unités et de ces classes.

— On prend la linguistique pour une étude du fonctionnement du langage. Cette idée est bâtie sur une autre hypothèse : toute langue est un système particulier de règles.

C'est ainsi qu'on est tous parti d'une conception unitaire du langage humain : le langage est inné et les langues particulières ne sont que des cas particuliers du langage. De ce fait, les langues sont différentes les unes des autres, non dans leur structure profonde, mais du fait de leur variation superficielle. Les efforts déployés par des linguistes vont tous dans ce sens de faire avancer la connaissance du langage. Des analyses approfondies feraient apparaître des universaux linguistiques valables pour toutes les langues.

0.4. Une brève histoire de la linguistique

En fait, la linguistique est à la fois un savoir très ancien et une science très jeune. Les origines de la linguistique sont étroitement liées à la philosophie. Les philosophes comme Socrate, Aristote et Platon se demandaient : Qu'est-ce que c'est que le sens ? D'où vient que le langage ait un sens ? Quel est le rapport nécessaire entre le sens d'un mot et sa forme ? Ces questions ont été posées et sont posées par les philosophes non parce qu'ils considèrent le langage comme un objet de science, mais parce que le langage est le lieu de passage obligé de leur discours et de la propagation de leurs idées.

Depuis deux millénaires et demi au moins, les hommes mènent sur leur langage une réflexion continue. Les Hindous, les Grecs, puis les Arabes ont jeté la base d'une analyse du mot, d'une analyse phonétique, constituant les germes d'une analyse structurale. Mais avant eux, l'invention des écritures témoigne du cheminement des hommes vers l'analyse de plus en plus fine de la façon dont s'est structurée leur faculté de langage.

Au Moyen Âge s'affrontent diverses tendances : tendance à faire de la grammaire (transmettre les remaniements latins des grammaires grecques, Port-Royal), tendance à créer des alphabets, et tendance à réformer l'orthographe qui, activée par l'invention de l'imprimerie, va stimuler l'étude de la phonétique. Au 16^e siècle, voyageurs et missionnaires donnent déjà des descriptions de langues amérindiennes. C'est aussi le temps des dictionnaires polyglottes, des premières classifications de langues. Aux 17^e et 18^e siècles, on continue dans toutes les directions : la phonétique progresse au fur et à mesure des découvertes en anatomie et passionne

les inventeurs de sténographies et de langues artificielles, les éducateurs de sourds-muets. On échantillonne, on décrit des centaines de langues. Mais l'approche historique des langues reste un problème insoluble, auquel on applique des hypothèses fausses : l'hébreu est la langue-mère de toutes les autres langues du monde.

Par rapport à cette longue réflexion désordonnée, le grand tournant est la découverte du sanscrit vers 1816. Les contacts multipliés entre l'Europe et l'Inde font apparaître, avec le sanscrit, des langues germaniques, slaves et celtiques. Ainsi se trouve rompu l'envoûtement des langues-mères d'origine théologique ou philosophique. Franz Bopp, dont le petit livre sur le système des conjugaisons indo-européennes déclenche, en 1816, une ère linguistique nouvelle, est encore enthousiasmé par l'idée qu'il va pouvoir observer le langage dans son éclosion et son développement. Il cherche à remonter vers cette origine et cette évolution par des méthodes purement linguistiques en principe, et non pas métaphysiques. La découverte du sanscrit se conjugue avec la vogue du comparatisme (emprunté aux sciences naturelles de Cuvier en paléontologie comparée), c'est l'âge de la grammaire comparée. Pour établir une parenté linguistique des diverses langues parlées dans le monde, au début, l'âge historique de l'état des langues mises en rapport n'était pas pris en compte : on comparait le sanscrit du premier millénaire, par exemple, au slave du 16^e siècle. Peu à peu on est arrivé à déplacer l'intérêt de recherche vers l'étude des lois de passage d'un état au suivant, c'est ce qu'on appelle la linguistique historique.

Au 19^e siècle, les concours marquants en matière de réflexion sur le langage peuvent se schématiser comme suit : à la suite d'un courant philologique, étudiant les textes écrits à des fins de description de l'histoire de la littérature et des mœurs, le langage devient un objet d'observation pour lui-même chez les grammairiens comparatistes (Grimm, Humboldt...) : par suite de l'étude du sanscrit et de la reconstruction de l'hypothétique indo-européen, le problème de l'origine du langage et celui de l'histoire et de la filiation des langues sont au centre des préoccupations, les langues sont conçues à l'image des organismes vivants qui évoluent. Puis vient l'école dite des néo-grammairiens, parfois qualifiés de « précurseurs de la linguistique », en ce sens que, reléguant au second plan le lien entre l'évolution des langues et l'évolution sociale, ils s'intéressent d'abord à l'élaboration des lois phonétiques.

Trente ans après, face à ces courants, Ferdinand de Saussure apparaît comme le novateur, dans la mesure où, le premier, il se livre à une réflexion théorique sur la nature de l'objet que constituent le langage et la méthode par laquelle il est possible de l'étudier. Au lieu de se contenter, comme ses précurseurs, de collecter des faits çà et là, il élabore un point de vue dans un cadre général où il essaie de théoriser ces faits soit-disant « incohérents ».

La dernière grande étape de l'histoire de la linguistique est la connaissance de la philologie (1926-1928, philologie : l'étude historique d'une langue par l'analyse et la critique des textes). C'est l'œuvre, essentiellement, de Troubetzkoy. Il développe une analyse de la chaîne parlée en ses ultimes unités vraies sur le plan phonique. Le concept de phonème surgit, défini comme le signal linguistique invariant qui permet d'identifier comme une même unité les [i] accoustiquement si différents d'un enfant, d'un homme et d'une femme, d'un jeune et d'une personne âgée. Il démontre finalement comment ces unités fonctionnent conjointement en tant que signaux, parce qu'elles sont distinctives, c'est-à-dire s'opposent entre elles pour distinguer des signifiants.

0.5. La linguistique en France

La linguistique s'est développée, sous le nom de grammaire comparée, pendant presque un demi-siècle comme un quasi-monopole de la science allemande. La pensée française d'alors, encore toute nourrie de la philosophie du langage issue de la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal (1660), résiste longtemps au nouveau courant. La première chaire de grammaire comparée au Collège de France n'a été créée qu'en 1865, par Michel Bréal (1832-1915).

Ce premier retard se voit comblé dans les années 1875-1880 grâce à l'enseignement de M. Bréal et surtout de son successeur Antoine Meillet (1866-1936). En plus de former des linguistes français, ils se réservent pratiquement la construction d'une linguistique générale sur la base du sociologisme durkheimien¹, pour expliquer les rapports fondamentaux entre langage et société. D'autres savants linguistiques sont Maurice Grammont pour la phonétique, et Marcel Cohen, Ferdinand Brunot, Gustave Guillaume pour la linguistique générale. Le livre de synthèse, *Le Langage* de Jules Vendryes, écrit avant 1914, retardé par la guerre, paru en 1920, a été tout juste capable de mettre un commencement d'ordre dans la réflexion sur la linguistique. Viennent ensuite les travaux de Charles Bally, disciple de Saussure, célèbre pour son *Traité de stylistique française* (1909) et les efforts de Georges Gougenheim et ceux d'André Martinet dont les *Éléments de linguistique générale* (1960) est un des grands instruments d'initiation à la linguistique. C'est vers 1950 qu'on voit la linguistique faire irruption dans la culture française grâce aux philosophes comme Lévi-Strauss (*L'Analyse Structurale en linguistique et en anthropologie*, 1945), Merleau-Ponty (*Phénoménologie de la perception*, 1955 ; *Signes*, 1960), Roland Barthes (*Mythologie*, 1957. Tout devient signe dans ce livre).

Il existe une pléiade de jeunes linguistes français, mais aucun d'eux ne nous a encore élaboré une théorie bien organisée, ni un grand manuel intégré. Il nous faut donc apprendre une linguistique solidement assimilée, faite par nous-même.

0.6. Le structuralisme et le fonctionnalisme

La linguistique contemporaine se voit divisée en deux écoles principales : le structuralisme d'un côté et le fonctionnalisme de l'autre. Le structuralisme se veut une séparation de la mentalité, elle ne vise ni à représenter l'idée ni à relier une expression à un objet du monde (le référent). Une structure de la pensée est indépendante de sa mise en fonctionnement. La langue a sa propre forme d'organisation, qui n'est rien d'autre qu'un système cohérent à l'intérieur d'un tout. Cette école est également appelée le saussuralisme dans la mesure où les idées directrices se retrouvent toujours chez le linguiste qui porte ce nom : Ferdinand de Saussure.

Le fonctionnalisme veut que l'étude d'une langue soit avant tout la recherche des fonctions des éléments d'une langue. Partant de là, on se préoccupe non seulement de l'organisation des constituants linguistiques, mais aussi du mécanisme régissant cette organisation. Celle-ci est associée aux emplois, aux contextes, aux fonctions et à la cognition constituante.

¹ Emile Durkheim, fondateur de la sociologie moderne de la France. Avec son ouvrage *Le Suicide*, cet ancien normalien a marqué des générations de chercheurs. A partir de lui, le phénomène individuel est encadré, avec la rigueur, dans les recherches.